(À rendre au moment de l'inscription)

Piscine Municipale de MARCQ-EN-BAROEUL
102, rue de la Briqueterie
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
Tél : 03 20 72 49 21

oOoOo Dossier d'inscription 2026 -2027

Aux leçons de natation collectives ENFANT

Piscine Municipale

Photo d'identité agrafée de l'enfant

Je soussigné(e), M / Mme....., en qualité de.....

Demeurant à .....

Demande l'inscription de l'enfant.....

Niveau en natation (préciser s'il a déjà effectué des leçons, le lieu, et le nom du maître-nageur) :
.....

.....

.....

oOoOo Renseignements concernant l'enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

Âge : ..... Né(e) le : ..... à : .....

Adresse : .....

Nom et téléphone du médecin traitant : .....

.....

Assurance responsabilité civile (coordonnées) : .....

.....

MARCQ-EN-BARŒUL
UN ART DE VIVRE

(À rendre au moment de l'inscription)

oOoOO Renseignements concernant les parents ou le tuteur :

Nom : ..... Prénom : ..... Âge : .....

Courriel : .....

Adresse : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Courriel : .....

Adresse (si différente) : .....

Personne à contacter en cas d'urgence (par ordre de priorité) :

Téléphone 1 : ....., en qualité de .....

Téléphone 2 : ....., en qualité de .....

Téléphone 3 : ....., en qualité de .....

oOoOO Autorisation parentale :

Je soussigné(e), ... en qualité de .....,

prend acte et valide les éléments suivants :

- L'enfant se présentera à l'accueil, avant chaque leçon, muni de son badge d'accès (en cas d'oubli du badge, l'enfant ne pourra pas accéder aux bassins).

- L'enfant sera confié au maître-nageur responsable du groupe après validation de l'entrée.

- J'autorise le responsable de la piscine municipale à prendre, le cas échéant, toute mesure en cas d'urgence (appel des secours, médecin…) rendue nécessaire par l'état de santé de l'enfant.

- **En cas d'annulation de la leçon** selon les conditions générales, me prévenir par courriel à l'adresse suivante :

mail : .....@.....

- J'atteste avoir pris connaissance et accepte les conditions générales.

Nom/Prénom : .....

Date : .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

oOoOO Fonctionnement :

- Les leçons collectives de natation sont réservées en priorité aux résidents marcquois.
- À chaque nouvelle période, les places disponibles seront attribuées aux dossiers en attente.
- Les créneaux « débutant » du mercredi matin sont réservés aux enfants venant du jardin aquatique.
- Après avoir effectué les trois niveaux de pratique (maximum trois périodes), les réinscriptions ne pourront se faire qu'en cas de places disponibles.

* **Pour les enfants déjà inscrits l'année passée** en leçons à la piscine municipale de Marcq-en-Baroeul, **les réinscriptions se feront le mardi 1er septembre de 14h à 18h.**

* **Pour les enfants non-inscrits, Les inscriptions se feront à la suite d'un test de niveau (obligatoire)**.

- **Les tests** se dérouleront **tous les samedis du mois d'août 2026**
  - **Le matin de 9h30 à 11h30**
  - **L'après-midi de 14h45 à 16h45**.

  Sur prise de rendez-vous par téléphone au 03.20.72.49.21 ou à l'accueil de la piscine.

- **Les inscriptions** se dérouleront aux horaires suivants :

- **Du 2 au 3 septembre : Inscriptions réservées uniquement aux Marcquois**
  - Le mercredi, de 9h à 11h30 - Le jeudi de 17h à 18h30

- **Le 4 septembre : Inscriptions ouvertes aux non Marcquois et Marcquois**
  - Le vendredi, de 17h à 18h00 uniquement

Se présenter aux heures indiquées ci-dessus, **sans rendez-vous préalable** avec le dossier d'inscription complété. **Aucun dossier ne sera accepté avant.**

- Tout dossier d'inscription incomplet ne sera pas accepté.

- L'inscription ne sera validée qu'après paiement, à effectuer lors de l'inscription de l'enfant ou pour le **13 septembre 2026 au plus tard**, soit en **espèces, carte bancaire**, **chèque vacances**, ou **chèque à l'ordre de « Régie Piscine Marcq-en-Baroeul »**, auprès de l'hôtesse de caisse.

Attention : si votre enfant est en possession d'une carte « plus de Marcq »,
veuillez la présenter en caisse au moment du paiement pour l'enregistrement des leçons ».

oOoOO Document à fournir pour l'inscription :

- Le dossier d'inscription complété et signé, avec une photo d'identité de l'enfant
- Le formulaire Questionnaire de santé (**annexe 2**) complété.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions, fournir un certificat de moins de 3 mois du médecin traitant précisant : **« Aucune contre-indication à la pratique de la natation».**

- Une attestation d'assurance de responsabilité civile de l'enfant et
- Un justificatif de domicile pour les Marcquois

oOoOo Conditions générales :

oOo Objet :

Les présentes conditions générales ont pour objet de fixer les termes et conditions dans lesquelles la Ville de MARCQ-EN-BAROEUL organise les leçons collectives de natation, à la Piscine Municipale, 102 rue de la Briqueterie, 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.

oOo Descriptif et accès aux activités :

O Les activités :

Les activités de leçons de natation collectives sont proposées hors vacances scolaires, à partir du 14 septembre 2026.

O Programme des activités : **Voir annexe 1**.

O Accès au site et aux activités :

L'usager devra, pour entrer dans le site et avoir accès aux activités, être porteur de la carte de leçons collectives en cours de validité.
Pour bénéficier de cette carte, l'usager devra :
- Avoir complété, accepté et signé le dossier de pré-inscription.
- Transmettre le questionnaire de santé complété ou fournir, si nécessaire, un certificat de moins de 3 mois du médecin précisant : **« aucune contre-indication à la pratique de la natation ».**
- Avoir fourni une attestation d'assurance de responsabilité civile de l'enfant,
- Avoir fourni un justificatif de domicile pour les Marcquois,
- Avoir fourni une photo d'identité de l'enfant agrafée à ce dossier,
- S'être acquitté du paiement de la carte de cours auprès des hôtesses de caisse de la piscine municipale.
- **L'accès aux vestiaires se fera 10mn avant le début du cours**.

O Annulation de l'inscription :

A l'issue de **trois absences consécutives non justifiées**, la Ville pourra procéder à l'**annulation de l'inscription** et proposer la place libérée à une personne en liste d'attente.

O Annulation de l'activité :

Les usagers sont informés que certaines séances pourront être ponctuellement annulées par la Ville, et ce notamment :
- en cas de fermeture exceptionnelle de la piscine municipale, notamment pour des raisons de sécurité d'entretien (hors fermeture obligatoire pour vidange).
- en cas d'indisponibilité exceptionnelle des installations de la piscine municipale,
- en cas d'absence du responsable de groupe.

En cas d'annulation d'une séance, la Ville veillera, dans la mesure du possible, à informer les usagers, notamment par voie d'affichage, et par mail (ou appel téléphonique le cas échéant).

L'inscription aux leçons est nominative, non remboursable ni échangeable. Un report de leçons ne peut être possible que pour raison de santé justifiée par un certificat médical.

O Règlement intérieur de la piscine municipale :

La leçon de natation collective est soumise au respect par les usagers du règlement intérieur de l'établissement, affiché dans le hall d'entrée de la piscine municipale.
Les usagers reconnaissent avoir pris connaissance de ce règlement intérieur à la signature du dossier de pré-inscription et s'engagent à le respecter en tous points à l'occasion de la pratique de l'activité.

oOoOO Annexe 1 :

- Prix de la leçon : 7 € / Âge requis : 6 ans
- Durée du cours : ½ heure / 1 leçon par semaine (hors vacances scolaires)

Période 1 : du 14.09.2026 au 19.02.2027 / Période 2 : du 08.03.2027 au 25.6.06.2027

JOUR	HEURE	NIVEAU PÉRIODE 1	NIVEAU PÉRIODE 2	MAÎTRE-NAGEUR
Lundi	16h à 16h30	Adulte Familiarisé		Yann C.
Lundi	16h30 à 17h	Adulte Débutant		Diana S.
Lundi	17h à 17h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Yann C.
Lundi	17h à 17h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Justine P.
Lundi	17h à 17h30	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Robert C.
Lundi	17h30 à 18h	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Diana S.
Lundi	17h30 à 18h	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Justine P.
Lundi	18h à 18h30	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Yann C.
Lundi	18h30 à 19h	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Diana S.
Mardi	17h à 17h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Alix G.
Mardi	17h à 17h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Danicèle D.
Mardi	17h30 à 18h	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Alix G.
Mardi	17h30 à 18h	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Elise D.
Mercredi	9h à 9h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Thomas H.
Mercredi	9h30 à 10h	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Danicèle D.
Mercredi	10h à 10h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Thomas H.
Mercredi	10h30 à 11h	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Elise D.
Mercredi	11h à 11h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Danicèle D.
Mercredi	17h30 à 18h	(Réservé aux enfants en situation de handicap)		Elise D.
Mercredi	18h à 18h30	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Yann C.
Jeudi	11h30 à 12h	Adulte Perfectionnement		Robert C.
Jeudi	17h à 17h30	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Thomas H.
Jeudi	17h à 17h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Stéphane P.
Jeudi	17h30 à 18h	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Stéphane P.
Jeudi	17h30 à 18h	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Thomas H.
Jeudi	18h à 18h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Danicèle D.
Vendredi	11h à 11h30	Adulte Débutant		Robert C.
Vendredi	11h30 à 12h	Adulte Familiarisé		Robert C.
Vendredi	17h à 17h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Stéphane P.
Vendredi	17h à 17h30	Enfant Débutant	Enfant Familiarisé	Alix G.
Vendredi	17h à 17h30	Enfant Familiarisé	Enfant Perfectionnement	Diana S.
Vendredi	17h30 à 18h	Enfant Perfectionnement	Enfant Débutant	Elise D.

N.B :

- Les enfants inscrits en débutant ou familiarisé en période 1, basculeront automatiquement en niveau supérieur en période 2
- **Les enfants inscrits en perfectionnement en période 1 auront fini leur cycle en fin de période 1.** (La réinscription en perfectionnement en période 2 ne sera possible qu'en fonction des places disponibles).

(À rendre au moment de l'inscription)

oOoOo Annexe 2 :

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.